

Forum sur l'agritourisme en Valais, *la passion du terroir*

Résumé

Le premier forum sur l'agritourisme en Valais s'est déroulé le 1^{er} octobre 2007 à Martigny, dans le cadre de la Foire du Valais. Cette rencontre avait pour objectif d'encourager et de valoriser les activités accessoires des agriculteurs, viticulteurs et producteurs et d'inviter les acteurs agritouristiques à se rassembler pour élaborer ensemble une base solide d'un nouveau partenariat entre l'agriculture et le tourisme.

Déroulement

Organisé par le Service et la Chambre valaisanne d'agriculture, d'entente avec Valais Tourisme, ce premier forum sur l'agritourisme a réuni une soixantaine de personnes issues de l'agriculture, de la viticulture, du tourisme, ainsi que des commerçants, accompagnateurs en montagne et représentants d'associations et de communes. La manifestation a notamment permis aux responsables de l'agritourisme en Valais de se présenter aux acteurs de l'agritourisme, eux qui ont pour tâches de développer les mesures de soutien, la mise en valeur et la coordination de l'agritourisme représentant à ce jour un potentiel de plus de 200 prestataires.

Politique cantonale pour l'agritourisme

M. René Gex-Fabry, responsable du développement de l'agritourisme auprès du Service de l'agriculture a présenté la nouvelle politique cantonale et la directive pour l'agritourisme. Il considère que « les grandes nouveautés pour les agriculteurs sont le soutien financier du canton pour des nouveaux projets, le guichet unique ainsi que l'aide à la promotion de l'agritourisme en Valais ».

Les objectifs de la politique cantonale pour l'agritourisme sont les suivants:

- Améliorer les conditions économiques de la population en milieu rural
- Renforcer et diversifier l'offre et l'attractivité touristique
- Valoriser les produits du terroir
- Offrir des prestations de qualité
- Contribuer au développement durable des régions rurales

L'agritourisme est défini comme les offres touristiques dans l'espace rural assurées par les agriculteurs qui proposent des prestations liées à leurs activités ainsi que la découverte d'un savoir-faire et des produits de qualité.

L'engagement du Service de l'agriculture se résume par:

1. Conseils aux prestataires
2. Guichet unique
3. Soutiens financiers avec conditions (formation reconnue, business plan, charte qualité)
4. Formation adaptée
5. Charte de qualité avec les prestataires
6. Promotion par le contrat de prestation avec la Chambre valaisanne d'agriculture
7. Monitoring

La nouvelle politique cantonale et la directive pour l'agritourisme sont disponibles auprès du Service de l'agriculture, tél. 027 606 75 65, et sur Internet à l'adresse www.vs.ch/agriculture

Promotion de l'agritourisme

Mme Malvine Moulin, responsable de la promotion de l'agritourisme auprès de la Chambre valaisanne d'agriculture a présenté le volet promotion. Elle a notamment informé les participants sur les étapes de promotion envisagées durant la période 2007-2009, en collaboration étroite avec Valais Tourisme.

- Forum sur l'agritourisme
- Inventaire des prestataires et mise à jour
- Internet et nouvelle page www.agrivalais.ch/agritourisme
- Intégration actions promotionnelles CVA
- Valais Tourisme et offices du tourisme
- Associations partenaires
- Médias
- Commercialisation

Afin de souligner l'énergie qui anime les prestataires agritouristiques et qui est partagée avec les clients, la proposition est faite de retenir le slogan « Agritourisme en Valais, la passion du terroir ». Parce qu'il représente la réalité du terrain et des cœurs. Travaillant sur la mise à jour de l'inventaire, Mme Moulin a précisé que les nouveaux prestataires et ceux dont la mention ne figure pas encore dans les adresses publiées sur la page Internet www.agrivalais.ch/agritourisme peuvent se faire connaître auprès d'elle (Chambre valaisanne d'agriculture, case postale 96, 1964 Châteaufort, tél. 078 752 47 08, agritourisme@agrivalais.ch).

Présentation de la ferme invitée

La parole a également été donnée à M. Alain Zappellaz, agriculteur et prestataire agritouristique qui a témoigné de son expérience sur sa nouvelle exploitation, l'Arche des Crétilons à Chalais, un projet de vie et une passion d'enfant. Le concept de l'Arche est une image naturelle de l'agriculture autour des animaux en stabulation libre : troupeaux vaches d'Hérens allaitantes (vente de veaux aux privés), chèvres (saucisses vendues sur la ferme) et agneaux (vendus en privé ou lors de menus à la ferme) et troupeaux de loisirs : ânes, poney, chèvres naines, cochons et poulaillers. L'Arche propose une vitrine aux visiteurs qui peuvent acheter les produits de la ferme et de la région et les déguster sur place. L'espace se compose aussi d'un dortoir de paille de 25 places qui permet d'accueillir des groupes sur la ferme. Se familiariser avec la vie de la ferme, donner une image positive de l'agriculture et créer un espace de vie avec retour aux valeurs de la terre, tel est le concept de la ferme l'Arche des Crétilons.
www.cretillons.ch

Présentation et mise en discussion du projet de charte d'engagement

M. René Gex-Fabry a présenté les principaux éléments pouvant figurer dans une future charte d'engagement des prestataires. Celle-ci vise à mieux valoriser les produits et prestations, à renforcer le réseau de prestataires agritouristiques et à souligner leur attachement à la qualité et leur philosophie d'accueil.

Extraits :

Les prestataires s'engagent pour :

... les valeurs du Valais issues de la Marque Valais

La qualité : offrir un accueil et des prestations de qualité

L'humain : offrir des contacts humains personnels et conviviaux

Le bien-être : offrir un cadre authentique en harmonie avec la nature et les valeurs traditionnelles

L'esprit d'entreprise (le mouvement) : valoriser le travail, offrir une gastronomie régionale, des produits locaux, et des lieux d'hébergement

... la qualité selon la politique et les directives cantonales en matière d'agritourisme

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'activité agritouristique
- Engager du personnel qualifié
- Appliquer les normes en vigueur (autorisations de construire, d'exploiter, l'hygiène, la sécurité, les assurances)
- Adhérer à la charte d'engagement en agritourisme et aux chartes spécifiques selon l'activité (Aventure sur la paille, Marchés paysans, etc.)

... des prestations et produits reconnus

Prestations des agriculteurs :

- Hébergement (séjours): en chambre avec ou sans petit déjeuner
- Restauration (saveurs): tables d'hôtes authentiques
- Animations (découvertes): visite d'exploitations

Produits issus de l'exploitation et autres producteurs du Valais :

- AOC - IGP : reconnus et certifiés selon l'ordonnance fédérale
- Marque Valais : collective selon règlement d'attribution

Les hôtes s'engagent à

... respecter les habitants et les lieux

... prendre soins des infrastructures mises à disposition

... témoigner spontanément de leur impression, satisfaction et réclamation auprès des prestataires

Ces propositions ont trouvé un écho favorable auprès des participants du forum et ce fut l'occasion de se prononcer sur un partenariat orienté vers les attentes du client et de l'agriculteur et sur les bases fondamentales d'un engagement en faveur d'un agritourisme de qualité. Les participants ont relevé le fait que l'agriculteur doit pouvoir vivre de cette nouvelle activité tout en assurant le travail quotidien en sachant que c'est un investissement en main d'œuvre important lors de la mise en place de la structure et pour l'acquisition de nouvelles compétences. Un autre point de discussion a traité de la traçabilité des produits. L'agritourisme doit pouvoir servir de vitrine de produits labellisés tels que les AOC et IGP et la marque Valais régit par un règlement d'attribution. Les participants ont aussi été sensibles aux contrôles afin de promouvoir une image commune de qualité. Une journée de formation continue en matière d'agritourisme a été sollicitée. A ce titre, un cours est annoncé au 15.04.2008 sur le thème « Mettre en valeur la nature et l'environnement dans le tourisme rural », organisé par l'Ecole d'agriculture du Valais de Châteauneuf dans le cadre du programme européen Leonardo - Agridea (inscriptions au tél. 027 606 77 00). D'autres remarques et suggestions concernant le projet de charte d'engagement peuvent être communiquées à M. Gex-Fabry (Service de l'agriculture, case postale 437, 1950 Sion, tél. 027 606 75 65, rene.gex-fabry@admin.vs.ch).

Conclusions

Le 1^{er} forum sur l'agritourisme a été un succès grâce à l'intérêt de la soixantaine de participants. Ils sont chaleureusement remerciés. Le projet de charte pour valoriser le réseau et la qualité en agritourisme a été accueilli de manière positive, avec le souhait de rester pratique et réalisable pour des grandes comme pour des petites exploitations. Le forum a répondu aux attentes des organisateurs, à savoir de rassembler « la famille agritouristique » dans sa diversité, de lui communiquer les nouveaux moyens de soutiens à disposition et d'être à son écoute. Une 2^e édition est d'ores et déjà prévue et se déroulera dans le Haut Valais durant la Oberwalliser Gewerbemesse à Brigue (29.08-06.09.2008). Rester simple, crédible et donner envie tout en partageant la passion du terroir, tels sont les mots qui ont clôturé ce 1^{er} forum sur l'agritourisme en Valais.